



Bruxelles, le 10 juin 2005

PROJET

BACKGROUND¹

CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES et RELATIONS EXTÉRIEURES

Luxembourg, le 13 juin 2005

*Le Conseil sera précédé, le dimanche 12 juin à 18h30, par une réunion ministérielle informelle ("conclave") consacrée à la préparation du **cadre budgétaire** de l'Union européenne pour la période 2007-13. Le centre de presse sera ouvert à partir de 17 heures.*

*Le lundi 13 juin à 10 heures, le Conseil débutera par une session "Affaires générales" qui sera essentiellement consacrée à la **préparation du Conseil européen des 16 et 17 juin**. Ce dernier sera amené notamment à aborder l'état des ratifications du traité constitutionnel par les Etats membres.*

*Le Conseil se poursuivra par une session "Relations extérieures" qui abordera la situation dans les **Balkans occidentaux** et au **Moyen-Orient** (lors du déjeuner), les relations avec **Cuba**, les relations transatlantiques, **l'Irak** ainsi que **l'Asie centrale** et plus particulièrement **l'Ouzbékistan**.*

La présidence du Conseil tiendra une conférence de presse à la fin des travaux.

*
* *
*

Les événements suivants sont prévus en marge du Conseil :

Lundi 13 juin :

- Conseil de coopération UE-Ukraine (19h00)

Mardi 14 juin :

- Conseil UE-EEE (9h30)
- Conseil d'association UE-Roumanie (10h45, suivi d'une conférence de presse vers 12h00).

¹ Cette note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Cadre budgétaire de l'UE pour 2007-13

Les ministres auront un échange de vues, lors d'une réunion informelle ("conclave") le dimanche 12 juin, sur un cadre de négociation ("negotiating box") élaboré par la présidence en vue de l'établissement d'un cadre budgétaire pour l'UE pour la période 2007-13. (9637/05)

La troisième version du document, diffusée le 2 juin, contient des indications plus précises sur les montants par catégories de dépenses ainsi que l'esquisse d'une proposition au sujet des ressources propres de l'UE. L'intention de la présidence est de parvenir à un accord sur le nouveau cadre financier lors de la réunion du Conseil européen des 16 et 17 juin prochains.

Pour ce faire, la présidence a actuellement une série d'entretiens bilatéraux avec les Etats membres au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement qui devrait se poursuivre jusqu'au 14 juin. Elle se propose d'ajuster une dernière fois le cadre de négociation à la lumière de ces entretiens.

Le cadre financier est établi en vertu d'une décision commune de la Commission, du Conseil et du Parlement européen. Sur la base de propositions de la Commission, le Conseil européen doit parvenir à un accord sur lequel se fonderont les négociations sur l'accord interinstitutionnel.

Préparation du Conseil européen des 16-17 juin

Le Conseil examinera un projet de conclusions en vue de la réunion du Conseil européen qui se tiendra à Bruxelles les 16 et 17 juin prochains.

Le projet de conclusions aborde les questions suivantes:

- Cadre financier pour le budget de l'UE durant la période 2007-13;
- Stratégie de réformes économiques, développement durable;
- Justice et affaires intérieures (terrorisme, notamment);
- Elargissement de l'UE;
- Relations extérieures.

Un projet d'ordre du jour annoté a été présenté au Conseil lors de sa session du 23 mai; les travaux se sont depuis lors poursuivis sur la plupart de ces questions au sein des différentes formations du Conseil ainsi qu'au Comité des représentants permanents.

Le Conseil européen devrait également discuter de l'état des ratifications du Traité constitutionnel par les Etats membres.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Balkans occidentaux

A l'issue de la discussion des ministres (au déjeuner), le Conseil devrait approuver des conclusions sur les aspects suivants:

- Bosnie-Herzégovine - progrès réalisés par la Bosnie-Herzégovine dans la mise en œuvre des 16 priorités identifiées dans l'étude de faisabilité de l'UE et nécessité de poursuivre la réalisation des dernières réformes en suspens; regret concernant la position de la Republika Srpska, qui a empêché la conclusion d'un accord global sur la restructuration de la police; déroulement réussi de l'opération ALTHEA et perspectives au-delà de la fin 2005.
- Serbie-et-Monténégro/Kosovo - rapport du SG/HR et de la Commission sur le rôle et la contribution futurs de l'UE au Kosovo. (Note - le Conseil européen des 16-17 juin devrait adopter une déclaration sur le Kosovo.)
- Coopération régionale - résultats du sommet du 11 mai 2005 à Bucarest dans le cadre du Processus de coopération en Europe du Sud-est (SEECF).

Moyen-Orient

Les ministres, au déjeuner, devraient faire le point sur différents aspects de la situation au Moyen-Orient (processus de paix au Proche-Orient y compris développements relatifs au plan de retrait de Gaza et de certaines colonies du nord de la Cisjordanie; processus électoral en cours au Liban; Iran). Le Conseil européen des 16-17 juin devrait adopter une déclaration sur le Processus de paix au Proche-Orient.

Relations transatlantiques

Le Conseil sera informé de l'état des préparatifs pour le Sommet UE/Etats-Unis du 20 juin à Washington. Le sommet devrait aborder notamment la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme; le Moyen-Orient; la non-prolifération et la lutte contre le terrorisme; la prévention des conflits et la réponse aux crises; l'Afrique; le développement économique, l'énergie et l'environnement; l'intégration économique transatlantique et la croissance.

Le Conseil sera également informé des préparatifs du Sommet UE/Canada prévu pour le 19 juin à Niagara-on-the-Lake.

Cuba

Le Conseil procédera comme chaque année à une évaluation de sa position commune de 1996 sur Cuba, dont il devrait réaffirmer la validité.

Le Conseil devrait réitérer sa disposition à maintenir un dialogue constructif avec les autorités cubaines en vue de parvenir à des résultats tangibles dans les domaines politique et économique et en matière de droits de l'Homme et de coopération.

Il devrait réitérer sa demande pressante de libération des prisonniers politiques et déplorer l'insuffisance des progrès en matière de droits de l'Homme à Cuba.

Le Conseil examinera également la question du maintien de la suspension des mesures prises le 5 juin 2003. Le 31 janvier dernier, le Conseil était en effet convenu de suspendre ces mesures et de revenir sur cette question avant juillet 2005.

Nations Unies

Le Conseil devrait avoir un échange de vues sur la préparation du sommet des Nations Unies qui se tiendra à New York du 14 au 16 septembre 2005 ("sommet du millénaire +5"). Le ministre irlandais devrait faire part de ses travaux en tant que représentant du Secrétaire général des Nations Unies.

Le sommet devrait fournir à l'Union l'occasion de réitérer son appui au multilatéralisme efficace et au processus en cours de réforme des Nations Unies. L'Union considère à cet égard que le rapport du Secrétaire général de l'ONU ("*Dans une liberté plus grande*") constitue une excellente base de travail en vue de la déclaration qui devra être adoptée en septembre à New York.

Irak

Le Conseil devrait aborder la situation en Irak au lendemain de la visite de la Troïka ministérielle de l'UE à Bagdad le 9 juin - sur laquelle les membres de la Troïka informeront leurs collègues - et dans la perspective de la conférence internationale du 22 juin.

En effet, à la suite d'une demande du nouveau Gouvernement de transition Irakien, une conférence internationale avec l'Irak co-organisée par l'UE et les Etats-Unis se tiendra au niveau des Ministres des Affaires étrangères à Bruxelles le 22 juin.

Le but de la conférence est de fournir un forum au nouveau Gouvernement de transition Irakien afin qu'il présente ses priorités, sa vision et sa stratégie pour la période de transition conduisant aux prochaines élections vers la fin de l'année. C'est aussi une occasion de mobiliser un soutien international pour le Gouvernement de transition Irakien et ses institutions.

La conférence sera organisée autour de trois thèmes évoqués dans la Résolution 1546 du Conseil de Sécurité des Nations Unies: processus politique ; défis économiques et reconstruction ; ordre public et état de droit.

L'Irak conduira les discussions dans ces trois domaines et sera représenté par une délégation importante reflétant un vaste éventail d'intérêts et de communautés. Plus de 80 pays et des organisations internationales ont été conviés.

Asie centrale / Ouzbékistan

Le Conseil devrait décider du principe de nommer un Représentant spécial de l'Union européenne pour l'Asie centrale, conformément au souhait de l'Union d'assumer un rôle plus actif dans cette région.

Le Conseil reviendra par ailleurs sur la situation en Ouzbékistan suite aux événements d'Andijan et au refus des autorités ouzbèkes d'autoriser une enquête internationale indépendante.

Les autorités ouzbèkes ont par ailleurs refusé un visa au représentant personnel du HR Solana pour les droits de l'Homme.

Le Conseil devrait rappeler les engagements du gouvernement ouzbek en matière de démocratie et de droits de l'Homme et demander à ses organes préparatoires de recommander des mesures à la lumière des développements.
